



**FAIRE DE L'ÉCOUTE UN OUTIL
D'ÉMANCIPATION ET DE JUSTICE
SOCIALE**

Marlène Feyereisen

Couverture : © Groß, H. (2022), « Sans titre », photo publiée sur Pixabay. URL : <https://pixabay.com/fr/photos/la-fen%C3%AAtre-les-plantes-ville-7454482/> (consulté en juin 2024)

Le projet démocratique fait face à de grands défis. Comment assurer que chacun et chacune participe pleinement à la vie politique et soit acteur ou actrice de la société ? Comment faire en sorte que tout le monde puisse s'exprimer et être entendu sur les sujets qui les concernent ou les intéressent ? Comment organiser la répartition des prises de parole dans les débats publics ? Comment vivre ensemble, dans la diversité et la multiculturalité, en donnant une place à l'altérité et aux groupes minoritaires ou différents de soi ?

Ces questions sont aujourd'hui brûlantes et l'éducation, à toutes les étapes de la vie, a un rôle crucial à jouer pour apprendre à vivre ensemble et à s'impliquer dans la société. Pour soutenir les éducateurs et les éducatrices¹ qui se donnent cette mission (enseignantes, animateurs, formatrices, professeurs, coach...), les associations actives en éducation permanente et en ECM (éducation à la citoyenneté mondiale) regorgent d'outils et de réflexions. Dans cette analyse, nous questionnons un outil bien connu de l'accompagnement psychosocial et qui est plus rarement considéré comme étant un outil à valeur pédagogique : l'écoute.

Nous en sommes convaincues : l'écoute *peut* être un outil d'émancipation et de justice sociale et nous renforcer pour faire face aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. C'est pourquoi nous aimons la mobiliser dans les formations organisées chez Écotopie. Mais elle peut aussi ne pas l'être. Selon les conditions dans lesquelles elle est pratiquée, l'écoute peut aussi produire l'inverse et renforcer les inégalités et soutenir des mécanismes d'oppression.

Ce texte porte une réflexion critique et pédagogique sur l'écoute pour en faire un outil d'émancipation et de justice sociale. Quel est son potentiel et quels sont les risques ? Quel cadre peut-on donner à l'écoute pour assurer qu'elle soutienne l'émancipation et la justice sociale ? Analyse.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

L'écoute se déploie dans de nombreux contextes professionnels et revêt de multiples formes (Ardoino, 2008) : dans les domaines de l'aide, de l'assistance, de l'accompagnement, du conseil, de l'expertise, de l'instruction, de la formation et de l'éducation, du soin, de la psychothérapie ou de la sociothérapie... La plupart de ces domaines est habitée par des relations de soin ou de *care* – au sens large du terme, c'est-à-dire de soin de la santé physique et mentale, mais aussi de soin relationnel.

¹ Parce qu'on est à la fois masculin et féminin, en fonction du moment, du sujet, de l'humeur... parce qu'on porte nos ambivalences et nos contradictions de genre, nous nous sommes permis une adaptation libre, « façon maison », de l'écriture inclusive. La priorité est mise sur le confort de lecture tout en adoptant un style inclusif, même si cela se fait parfois au détriment d'une cohérence stricte dans la manière d'appliquer l'écriture inclusive. Nous allons notamment utiliser les « iel » et « iels » comme contraction de « il(s) » et « elle(s) », et les « elleux » pour signifier « elles » et « eux ».

C'est donc dans ces domaines que l'écoute est particulièrement présente, théorisée et enseignée (Eraly, 2018; Thys & Eraly, 2015). Plusieurs expressions coexistent et témoignent de la polysémie de ce concept : il est tantôt fait mention d'« écoute active », d'« écoute bienveillante » ou encore d'« écoute empathique ».

Sans nous perdre dans toutes ces définitions et leurs nuances, nous adoptons ici l'expression « écoute » sans nous référer à une définition cadencée. Cela nous laisse l'espace nécessaire pour nous approprier ce concept de manière fluide et adaptée selon les contextes. Gardons toutefois ces trois principes comme dénominateurs communs :

- L'écoute cherche à comprendre, et non à expliquer ;
- L'écoute suspend le jugement (positif ou négatif) et est centrée sur l'autre : son vécu, ses émotions, son système de cohérence ;
- Il y a un cadre bien défini entre l'écouter et l'écouter (voir encart). Ce cadre pose les verrous nécessaires pour assurer que l'écoute soutienne l'émancipation et non l'oppression.

Si l'on désire retracer la genèse de l'écoute, c'est vers les travaux des psychologues Carl Rogers et Thomas Gordon qu'il faut s'orienter. L'écoute y est valorisée en tant qu'élément essentiel de la qualité de la relation entre le ou la thérapeute et le ou la patient-e. Chez Carl Rogers, la valeur de l'accompagnement repose sur l'importance des savoir-être de l'écouter, sur une certaine manière d'être dans la relation (« *a way of being* »²) instaurant un climat d'écoute fertile pour l'écouter. L'« écoute active » a ensuite été théorisée par Thomas Gordon pour outiller les professionnel·les de l'accompagnement psychosocial. Il identifie trois principes à mettre en œuvre dans la relation (Université de Paix, 2024) :

- Une reformulation du contenu verbal (l'essence du message) ;
- Une hypothèse sur l'émotion (décodage du non verbal), sous forme interrogative ;
- Une correction ou une confirmation par l'autre.

Par ailleurs, l'écoute est abondamment travaillée dans le monde du management. Un bon manager serait avant tout une personne capable d'écouter ses équipes. Parmi les nombreuses personnes ayant valorisé l'écoute dans le monde de l'entreprise, retenons ici les travaux d'Otto Scharmer qui a théorisé quatre niveaux d'écoute (Barré et al., 2021) :

- Le téléchargement : écoute la plus fréquente, où l'on entend ce qui confirme ce que nous savons déjà et nos croyances.
- L'écoute factuelle : écoute qui focalise sur les données et met de côté ses valeurs et ses croyances. C'est l'écoute du débat, de l'ouverture d'esprit.

²Pour reprendre l'expression de Carl Rogers.

- L'écoute empathique : écoute qui se met à la place de l'autre, tente de comprendre les processus émotionnels qui traversent l'autre. C'est ce niveau d'écoute que nous développons dans cette analyse.
- L'écoute générative : écoute où l'on se laisse porter par la discussion sans savoir où elle va mener. Écoute qui permet la créativité.

POURQUOI ENTRAINER L'ÉCOUTE ?

Quels sont les atouts et les limites associés à la pratique de l'écoute ? Quels sont les leviers dont nous disposons pour surmonter les risques ? Pour explorer ces questionnements, posons un regard critique sur l'écoute, tant du côté de l'écouté-e que de l'écoutant-e.

Pour l'écouté-e : émancipation et empouvoirement

Les atouts du point de vue de l'écouté-e sont ceux que l'on retrouve le plus dans la littérature abordant l'écoute. Écouter l'autre, c'est avant tout le prendre en compte, reconnaître son existence, le respecter, le visibiliser, le considérer. Qu'il s'agisse de parents (Leterme & Faniel, 2022), de parents d'élèves en décrochage scolaire (Fastrès, 2018) ou de personnes démentes (Thys & Eraly, 2015), l'écoute est le premier pas vers la reconnaissance et l'humanisation de certains publics, souvent minoritaires. « Être entendu, fait apparemment simple, se révèle d'une puissance remarquable. C'est se sentir exister, pris en compte, considéré » (Randin, 2008, p.74). L'écoute fait exister « l'autre », sa réalité et, « par conséquent, une relative importance sinon une dignité » (Ardoino, 2008, p.296).

L'écoute peut même aller un cran plus loin : écouter l'autre pour lui permettre de prendre le pouvoir sur sa situation, de trouver ses propres solutions. Grâce à l'écoute de l'écoutant-e, l'écouté-e « devient peu à peu capable de s'écouter soi-même » (Rogers, 1998, p.46; cité par Simon, 2012). L'écoute peut donc agir à deux niveaux : dans un premier temps, elle permet à l'autre d'exister et, dans un second temps, elle lui permet de prendre prise sur sa situation et de trouver ses propres solutions. En ce sens, l'écoute est un outil d'émancipation et d'empouvoirement³ de l'écouté-e.

³ Le concept d'empouvoirement (*empowerment*) est employé « dans le sens de renforcement du pouvoir d'agir. Il s'agit d'agir sur les « capacités » (*capabilities*) des individus et [des] communautés à prendre en charge de manière autonome leur trajectoire socio-économique et leur destin personnel, grâce à des facteurs internes (niveau d'éducation, santé, libre-arbitre, etc.) et externes (accès aux ressources, aux droits, aux opportunités) favorables à l'émancipation. [...] Le processus d' [empouvoirement] intègre une dimension collective, aussi importante que la dimension individuelle, et cherche à jouer sur les causes structurelles d'inégalités dans nos sociétés » (Barré et al., 2021).



BOÎTE À OUTILS

Cadre pour faire de l'écoute un outil d'émancipation et de justice sociale

L'écoute est une pratique bien connue de l'éducation permanente, ce n'est pas pour autant qu'il est évident de créer le cadre propice au déploiement d'une écoute favorisant l'émancipation et la justice sociale. Proposons ici quelques balises pour organiser des activités mobilisant l'écoute :

S'interroger sur le cadre dans lequel l'écoute est pratiquée :

- Hiérarchie : le cadre est-il horizontal ? Y a-t-il des relations de pouvoir, une architecture hiérarchique ?
- Confidentialité : la confidentialité des échanges est-elle assurée ?
- Finalités : quelles sont les finalités de l'écoute ? Ces finalités sont-elles claires pour tout le monde ?
- Consentement : les participant·es ont-ils le droit de refuser de s'exprimer ou d'écouter ? Peuvent-ils poser des limites à l'échanger, dire « non » ou se retirer à tout moment ?
- Sentiment de sécurité : le cadre est-il respecté par tout le monde ? Y a-t-il des jeux de pouvoir sous-jacents qui risquent de mettre une personne en danger ou lui desservir ?

A Si le cadre est hiérarchique, non confidentiel, peu clair ou insécurisant :

- Se questionner : l'écoute est-elle adaptée dans ce contexte pour rencontrer les finalités visées ? Un autre outil est-il plus adapté ?
- Sélectionner une thématique qui permette à la fois de pratiquer l'écoute et de respecter le cadre. Il est tout à fait possible de pratiquer et de s'entraîner à l'écoute sur des thématiques qui ne risquent pas de rendre vulnérable ou de partager des ressentis trop intimes.
- Assurer que les rôles d'écouté·e et d'écouter·e circulent entre les participant·es, que chacun et chacune occupe l'un et l'autre rôle.
- Insister sur tous les éléments du cadre mentionnés ci-dessus.
- Éventuellement, mettre à plat les rapports de pouvoir en cours et nommer les risques.

B Si le cadre est symétrique, confidentiel, clair ou sécurisant... cela ne suffit pas, il faut encore s'interroger sur le dispositif d'écoute lui-même :

- Comment les rôles sont-ils répartis ? Qui écoute et qui est écouté ? Certaines personnes sont-elles assignées à un rôle ? Y a-t-il une répartition genrée des rôles ?
- La thématique discutée/écoutée est-elle adaptée aux finalités visées ? Permet-elle de respecter le cadre ?
- L'écoute est-elle bien centrée sur la compréhension, et non l'explication de ce que l'autre dit ?
- Le jugement est-il bien suspendu ? L'écoute est-elle bien centrée sur l'autre (son vécu, ses émotions, son système de cohérence) ?
- Le dispositif encourage-t-il chacun et chacune à s'exprimer ?
- Les écoutant·es disposent-ils des outils nécessaires pour écouter l'autre sans jugement et sans interruptions ?
- L'espace et le temps sont-ils propices à la pratique de l'écoute ?

Attention toutefois à ne pas être trop naïf ou naïve vis-à-vis des vertus d'empouvoirement de l'écoute. Si à l'échelle d'une relation, l'écoute *peut*⁴ effectivement faire exister l'écouté-e et l'aider à reprendre du pouvoir, le risque inverse n'est jamais très éloigné. Cela peut sembler paradoxal, mais si l'écoute est confinée dans des relations hiérarchiques où les positions d'écoutant-e et d'écouté-e sont fixes, où ce sont toujours les mêmes personnes qui occupent l'un ou l'autre rôle, elle risque d'instituer des relations de pouvoir, ou tout du moins figer dans certains rôles sociaux. Imaginons que ce soit toujours la même personne que l'on écoute, à qui l'on renvoie sans arrêt l'image qu'elle a *besoin* d'être écoutée pour grandir et avancer, qu'elle doit être accompagnée. D'un coup, le processus d'empouvoirement se renverse et risque de produire son contraire : celui d'immobiliser l'écouté-e dans un rôle de passivité et d'incapacité à prendre sa vie en main, et de donner à l'écoutant-e un rôle dominant qui, par son écoute et parce qu'il tient les rênes de l'orientation de l'échange, rappelle qu'il faut changer.

Par ailleurs, l'écoute amène à se dévoiler, à partager des informations parfois très personnelles. Si elle est pratiquée dans un espace où il existe des jeux de pouvoir importants, l'écoute risque aussi de rendre vulnérable. Alors, l'autre tient en sa possession des informations qui peuvent, le cas échéant, se retourner contre soi. Cela peut se produire par exemple dans le monde de l'entreprise où le supérieur enjoint à se dévoiler dans un espace d'écoute, ou dans un projet collectif – comme un habitat groupé par exemple – où des informations personnelles qui ont été dévoilées se trouvent ensuite mobilisées, parfois au détriment de la personne s'étant confiée.

Pour éviter ces écueils, trois garde-fous peuvent être posés. Premièrement, assurer que les rôles d'écouté-e et d'écoutant-e ne sont pas figés à l'échelle de la société. Pour cela, il importe de créer des espaces où l'écoute est pratiquée de manière symétrique, en dehors de relations hiérarchiques verrouillées. Deuxièmement, il est indispensable de s'assurer que l'écouté-e est pleinement consentant-e à toutes les étapes de l'écoute, et n'est aucunement obligé-e de s'exprimer sur l'un ou l'autre aspect de sa vie. Cette notion de respect du consentement est valable à la fois du côté de l'écouté-e que de l'écoutant-e⁵ et doit toujours être présente. Troisièmement, l'écoute est pratiquée dans des espaces sûrs et sécurisants où les jeux de pouvoirs ne sont pas trop présents⁶. Ainsi, l'écoute telle que nous l'envisageons ici est à envisager avec précaution entre collègues, particulièrement si ces collègues sont inscrits dans

⁴ Nous employons ici le verbe « pouvoir », car il s'agit bien d'une possibilité et non d'une vérité systématique s'imposant à toute relation d'écoute.

⁵ Écouter, être pleinement présent-e à l'autre demande de l'énergie et une grande disponibilité. Selon notre état physique ou émotionnel, il peut parfois être difficile d'écouter l'autre.

⁶ Bien sûr, toutes nos relations s'inscrivent dans des rapports de pouvoir et très peu de nos interactions se déroulent dans un cadre totalement égalitaire. Cependant, dans certains contextes dont il est question ici, celles et ceux qui disposent d'un pouvoir sur leurs collègues l'utilisent potentiellement au détriment de ceux-ci.

des relations hiérarchiques. En revanche, elle peut être intégrée dans des activités pédagogiques organisées avec des adultes d'horizons divers, où tout le monde s'entraîne tantôt à écouter, tantôt à s'exprimer.

Pour l'écoutant-e : justice et justesse

Mais l'écoute est aussi intéressante à questionner du point de vue de l'écoutant-e. Par son écoute, l'écoutant-e aiguise sa capacité à comprendre l'autre, l'altérité, c'est-à-dire ce qui est différent de soi. Pour Jacques Ardoïno, l'étymologie même du mot « écouter » suppose la reconnaissance d'un autre, d'une altérité (Ardoïno, 2008). Parce qu'il focalise sur la compréhension, suspend le jugement et se met au service de l'autre, l'écoutant-e se trouve dans des conditions idéales pour s'ouvrir à l'altérité. Si l'écoute est bien cadrée et bien entraînée, c'est un nouveau monde qui s'ouvre à l'écoutant-e. Un monde où les émotions, les valeurs et le système de cohérence diffèrent des siens. En ce sens, l'écoute permet d'entraîner et de développer l'empathie, définie comme étant la compréhension de ce que l'autre ressent, sans pour autant éprouver la même chose (Université de Paix, 2024).

Comme le rappelle Bruno Humbeeck, l'empathie n'est pas une qualité innée. Au contraire, l'empathie est associée à l'activation des neurones miroirs qui s'entraînent tout au long de la vie et du parcours éducatif (Humbeeck, 2024). De même, les savoir-être nécessaires (dont l'empathie) pour pouvoir bien écouter s'acquièrent par une pratique répétée de l'écoute. Avant tout, l'écoute se pratique et s'éprouve.

Si les femmes sont généralement⁷ plus habiles dans les activités nécessitant des qualités telles que l'empathie, ce n'est pas parce que ces qualités sont naturellement plus présentes chez elles. Cela s'explique notamment par le fait que leurs neurones miroirs sont davantage stimulés au cours de leur éducation et des jeux qui leur sont proposés (par ex. jouer à la poupée ou à cuisiner). Ceci peut aussi expliquer pourquoi les secteurs du soin, de l'aide et de l'éducation valorisant des qualités telles que l'empathie sont plus attrayants pour les femmes et, en conséquence, on y retrouve plus de femmes. (Humbeeck, 2024)

Si l'on se positionne depuis une perspective de genre, il y a donc un enjeu à travailler l'écoute et à exercer l'empathie de manière plus symétrique et généralisée dans la société, et la sortir des schémas où ce sont surtout les femmes et les minorités de genre qui la pratiquent. Aussi, à l'échelle de la société, il importe de se demander : qu'est-ce qui est mis en place pour permettre à chacun et à chacune de développer les compétences d'écoute, de soin et d'empathie ? Ces efforts sont-ils justement répartis entre les différents groupes sociaux et de genre ? La valorisation de ces

⁷ « Généralement », car ce n'est pas systématiquement le cas. Le propos ici n'est pas d'essentialiser les genres et leurs qualités, mais de rendre compte de réalités sociologiques s'accompagnant de rapport de domination plus ou moins problématiques.

compétences passe aussi par le fait qu'elles soient encouragées et travaillées auprès des groupes dominants, par exemple les métiers les mieux rémunérés et occupés majoritairement par des hommes (là où la majorité des métiers du soin sont mal rémunérés et occupés par des femmes).

Or, ce n'est actuellement pas le cas. Au contraire même. Les sphères du pouvoir sont plutôt habitées par des personnes qui prennent la parole plus qu'elles écoutent. Aussi longtemps que cette réalité domine, il est important de s'assurer que la valorisation dans les discours des qualités d'écoute ne participe pas, d'une manière ou d'une autre, à assigner davantage les groupes minoritaires dans leur position de second plan (par ex. dans les métiers de soin sous-payés) et maintenir la reproduction sociale plutôt que d'être vectrice d'émancipation et d'empouvoirement. La valorisation de l'écoute ne doit donc pas être seulement discursive, mais aussi matérielle⁸, sociale et *incarnée* par les groupes dominants.

C'est pourquoi il nous semble important de valoriser la pratique de l'écoute au-delà de l'accompagnement psychosocial et du management, et de s'assurer qu'elle soit travaillée par tout un chacun, notamment dans des activités éducatives. L'importance de savoir-être comme l'empathie, le soin et l'écoute est d'ailleurs de plus en plus reconnue dans la société civile, car elle est souvent perçue comme étant un levier pour répondre à des thématiques sociales telles que la lutte contre le harcèlement ou le cyberharcèlement, le vivre ensemble dans des contextes multiculturels, la mise en place des actions politiques, sociales ou environnementales pertinentes et vraiment inclusives, etc.

Nous sommes aussi convaincues de l'importance de l'écoute, pour peu que nous soyons aussi conscient-es des limites et des écueils mentionnés ci-dessus. Alors, pratiquer et entraîner l'écoute dans le cadre d'activités éducatives, à tout âge, peut être utile pour s'ouvrir à l'altérité et pour apprendre à cohabiter avec des personnes partageant d'autres valeurs que les siennes. Chaque fois que nous prenons le temps de vraiment écouter l'autre, nous ouvrons une nouvelle fenêtre sur le monde, qui ouvre le paysage depuis un nouveau point de vue, une nouvelle perspective. Et plus nous prenons le temps d'ouvrir de fenêtres, quelle que soit leur forme, leur couleur ou leur taille, plus nous avons une vision large et juste du monde dans lequel nous vivons. L'écoute nous aide à mettre de côté nos œillères et à avoir une meilleure compréhension du monde⁹. Ceci est particulièrement important aujourd'hui, quand les algorithmes élisent pour nous les fenêtres qui s'ouvrent sur Internet et sur les

⁸ Par exemple par une revalorisation des salaires des métiers où l'écoute est essentielle.

⁹ Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si quantité de travaux de recherche en sciences humaines et sociales reposent majoritairement sur des données collectées par l'écoute, à travers les entretiens, par exemple. Les informations collectées par l'écoute sont, en recherche, un vrai support de compréhension du monde.

réseaux sociaux, et que ces fenêtres-là tendent à ouvrir toujours la même perspective sur le même paysage et, ce faisant, restreignent nos horizons.

Enfin, l'écoute permet l'entraînement et le développement de nombreuses compétences du côté de l'écouter : ouverture à l'altérité, développement de l'empathie, apprentissage et revalorisation du soin et, meilleure compréhension du monde. Toutes ces compétences essentielles, si elles sont correctement entraînées et distribuées entre les différents acteurs de la société, participent à construire un monde plus juste. Plus juste dans le sens de « justice », car le soin se trouve à la fois revalorisé et redistribué. Et plus juste dans le sens de « justesse », car notre connaissance sensible et cognitive du monde se trouve aiguisée.

Posons toutefois ici une dernière limite : s'agit-il d'écouter tout le monde ? Doit-on, par exemple, entraîner notre empathie face à des personnes tenant des propos d'extrême droite ? Non, au contraire même, et c'est important ici d'être clair avec les lignes rouges que nous décidons collectivement de poser. Les propos racistes sont punissables par la loi et le modèle démocratique, pour sa part, est protégé par la Constitution belge. Il y a un consensus sociétal pour considérer que des propos racistes ou anti-démocratiques ne sont pas acceptables. En tant qu'écouter, nous ne sommes donc jamais tenu·e à comprendre et à écouter sans jugement les propos de l'extrême droite. Et rappelons-nous ici ce qui a été dit plus haut : écouter, c'est donner de l'importance, considérer l'autre et encourager son processus d'empouvoirement. Désire-t-on donner du pouvoir aux discours d'extrême droite ? Si ce n'est pas le cas, ne les écoutons pas.

Surmonter les limites de l'écoute pour en faire un outil d'émancipation et de justice sociale

	ATOUTS	LIMITES	LEVIERS
Écoute	Considérer, faire exister l'écouter Trouver soi-même des solutions (émancipation, empouvoirement)	Figer dans des rôles sociaux hiérarchisés Rendre vulnérable	→ Pratiquer l'écoute de manière symétrique, faire tourner les rôles → Consentement total, pas d'obligation Espace sûr, sans jeux de pouvoir importants
Écouter	Ouverture à l'altérité Entraîner, développer l'empathie Valorisation du soin (justice sociale) Meilleure compréhension du monde (justesse)	Maintien de groupes minoritaires dans une position de subordination Rendre présents dans l'espace public des propos d'extrême droite	→ Encourager et travailler l'écoute auprès des groupes dominants → Pas d'obligation d'écouter des propos punissables par la loi (ex. racisme) ou anti-démocratiques

CONCLUSION

Nous venons de le voir, l'écoute peut soutenir l'émancipation et la justice sociale ou, au contraire, comporter certains risques. Du côté de l'écouté-e, elle peut à la fois appuyer l'émancipation et l'empouvoirement... ou son exact inverse, c'est-à-dire la vulnérabilité et la subordination. Du côté de l'écoutant-e, elle supporte l'ouverture à l'altérité, le développement de l'empathie, l'apprentissage et la revalorisation du soin et, une meilleure compréhension du monde. Mais elle risque aussi de maintenir certains groupes minoritaires (par ex. les métiers du soin) dans une position de second plan et de donner de l'importance à certains discours punissables par la loi (par ex. racistes) ou anti-démocratiques.

C'est pour dépasser ces écueils possibles que nous aimerions distiller la pratique de l'écoute de manière plus homogène et symétrique dans la société : à la fois la faire exister dans les autres sphères de la société, au-delà des métiers du soin, et encourager son développement dans des relations symétriques et multiples où la distribution des rôles d'écouté-e et d'écoutant-e circule entre les personnes. Pour ce faire, l'encart « Boîte à outils » propose une série de balises. Il est important que, si la pratique de l'écoute est encouragée, elle le soit aussi auprès des personnes qui ont plutôt l'habitude de prendre la parole et dans les sphères où elle est peu valorisée. Ainsi seulement il est possible d'imaginer que l'écoute devienne un vrai outil d'émancipation, de justice sociale et de redistribution du pouvoir dans la société, et éviter que, au contraire, elle ne participe à le reproduire.

RÉFÉRENCES

- Ardoino, J. (2008). L'écoute (de l'autre). *Nouvelle revue de psychosociologie*, 6(2), 291-302. <https://doi.org/10.3917/nrp.006.0291>
- Barré, A., Moreau, I., Papaloïzos, D., Picardeau, J., & Kamgang, A. (2021). *Agir pour le genre. Paroles et pratiques d'actrices et d'acteurs*. Les collections du F3E.
- Eraly, H. (2018). Mieux être pour mieux agir : Écouter l'autre. *Énéo, mouvement social des aînés asbl*, 2018/10. <http://old.eneo.be/analyses-2018/etudes-analyses/analyses/analyses-2018/mieux-etre-pour-mieux-agir-ecouter-l-autre.html>
- Fastrès, J. (2018). Décrochage scolaire: Quelle écoute des parents? *Intermag*. <https://www.intermag.be/626>
- Humbeeck, B. (2024). Les neurones miroirs, pour le meilleur et pour le pire... *Éduquer*, 2024(186), 16-18.
- Leterme, C., & Faniel, A. (2022). L'écoute et la délicatesse au service du lien. Les lieux de rencontre enfants et parents. Étude 2022. *Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance (CERE asbl)*. <https://www.cere-asbl.be/publications/lecoute-et-la-delicatesses-au-service-du-lien-les-lieux-de-rencontre-enfants-parents-etude-2022/>
- Randin, J.-M. (2008). Qu'est-ce que l'écoute? Des exigences d'une si puissante « petite chose ». *Approche Centrée sur la Personne. Pratique et recherche*, 7(1), 71-78. <https://doi.org/10.3917/acp.007.0071>
- Rogers, C. (1998). *Le développement de la personne*. Dunod.

- Simon, E. (2012). Écoute active. In *Les concepts en sciences infirmières* (2e éd., p. 310-311). Association de recherche en soins infirmiers.
- Thys, M., & Eraly, H. (2015). À l'écoute des résidents: Comment soigner les comportements de démence en milieu institutionnel? *Énéo, mouvement social des aînés asbl*, 2015/23. <http://old.eneo.be/analyses-2015/etudes-analyses/analyses/analyses-2015/comment-soigner-les-comportements-de-démence-en-milieu-institutionnel.html>
- Université de Paix. (2024). *Pratiquer l'écoute*. Université de Paix asbl.

REMERCIEMENTS

Merci à ma collègue Emeline De Bouver pour sa relecture et ses commentaires utiles pour affirmer le propos de cette analyse. Merci à ma collègue Sara Peeters pour avoir traqué les dernières coquilles. Et merci à toute l'équipe d'Écotopie pour la stimulation au quotidien et le plaisir de travailler ensemble!

Écotopie - laboratoire d'écopédagogie, est une association d'éducation permanente composée de formateurs-chercheurs et de formatrices-chercheuses et engagée pour une transformation de la société en s'appuyant sur une éducation relative à l'environnement (ErE).

Analyses et études

Les publications d'Écotopie (analyses, outils, recherches et études) ont pour objectif de susciter la réflexion et le débat, et de soutenir l'action. Cette analyse s'inscrit dans la ligne éditoriale d'Écotopie. Par nos publications, nous visons à :

- Politiser les questions environnementales (ou écologiser les questions politiques et sociales),
- Rendre les pédagogies environnementales émancipatrices.

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement sur notre site www.ecotopie.be

Pour citer cette analyse

Feyereisen, Marlène (2024), « Faire de l'écoute un outil d'émancipation et de justice sociale », in « Analyse », publications d'Écotopie – laboratoire d'écopédagogie.

Éditrice responsable : Sara Peeters



Écotopie asbl – laboratoire d'écopédagogie
Rue Fusch 3, 4000 Liège
À +32 (0)4 250 95 84
à info@ecotopie.be < www.ecotopie.be
N° d'entreprise : 0445.550.395 – RPM Liège



Wallonie